






Contrôle pédagogique

Informations pour l'enseignant

1/3

<p>Mandat de travail</p> 	<p>Les élèves lisent dix phrases comportant des erreurs. Ils doivent remanier ces phrases de façon qu'elles soient exactes.</p> <p>Résoudre le contrôle pédagogique</p>
<p>Objectif</p> 	<p>Les élèves contrôlent les connaissances acquises et constatent leurs lacunes.</p>
<p>Matériel</p> 	<p>Feuille de contrôle pédagogique</p>
<p>Forme sociale</p> 	<p>Travail individuel</p>
<p>Temps</p> 	<p>Environ 20'</p>

Informations supplémentaires

- En fonction du contenu des séquences d'enseignement, les questions doivent être adaptées ou complétées.

Contrôle pédagogique

Feuille de travail



2/3

Tâche:

Réponds aux questions suivantes et essaie de voir où tu as encore des lacunes.

Juste ou faux?

	Affirmation	Juste ou faux?
1.	Le Corps des gardes-frontière est actif dans toute la Suisse et assume les mêmes tâches que la police.	
2.	Ernest a acheté des marchandises d'une valeur de 250 euros en Allemagne. Il n'a donc pas d'impôt à payer sur ses achats.	
3.	Les marchandises se trouvant dans les camions qui ne font que traverser la Suisse (par exemple d'Allemagne en Italie) ne sont pas soumises aux droits de douane.	
4.	Les gardes-frontière ne sont pas seulement présents sur la route: ils contrôlent également les passagers des trains de voyageurs.	
5.	La carte d'identité est munie d'un hologramme. Cela rend la copie de ce document d'identité plus difficile.	

Réponds aux questions suivantes!

6. Deux personnes franchissent la frontière après avoir acheté différents produits. Leurs achats comprennent notamment une armoire d'une valeur de plus de 400 francs. Doivent-elles payer un impôt sur cette armoire?

7. Pourquoi les contrefaçons de montres sont-elles confisquées et détruites?

Contrôle pédagogique

Solution



3/3

Solution:

	Affirmation	Juste ou faux?
1.	Le Corps des gardes-frontière est actif dans toute la Suisse et assume les mêmes tâches que la police.	Faux
2.	Ernest a acheté des marchandises d'une valeur de 250 euros en Allemagne. Il n'a donc pas d'impôt à payer sur ses achats.	Juste Attention: cela dépend cependant des marchandises qu'il a achetées. En fonction du produit et de la quantité importée, des droits de douane doivent être payés. Attention: pour le calcul de la valeur de la marchandise, on se fonde sur le cours de la bourse de la veille et sur la valeur nette (sans TVA).
3.	Les marchandises se trouvant dans les camions qui ne font que traverser la Suisse (par exemple d'Allemagne en Italie) ne sont pas soumises aux droits de douane.	Faux
4.	Les gardes-frontière ne sont pas seulement présents sur la route: ils contrôlent également les passagers des trains de voyageurs.	Juste
5.	La carte d'identité est munie d'un hologramme. Cela rend la copie de ce document d'identité plus difficile.	Juste

6. Oui, ils doivent payer un impôt sur cette armoire. Il s'agit d'un objet indivisible.
7. Les contrefaçons menacent des emplois en Suisse. Elles constituent donc une menace pour le pays et son développement économique. De plus, certaines contrefaçons – par exemple les lunettes de soleil ne comportant pas de protection contre les rayons ultraviolets – présentent un risque pour la santé des personnes qui les utilisent.